



N° 24
Jan 2008

Sommaire :

Editorial

Le mot du président

Articles

Le ponton carrelet au cinéma

Le port méthanier du Verdon

Assurances

Assemblée Générale 2008

Bilan journées du patrimoine

Le courrier des adhérents

Annonces

La recette de tante Yvonne

Association Départementale pour la Défense
de la Pêche Maritime de Loisir et de Tradition

Editorial

Le mot du président

Huit ans déjà que le cataclysme du siècle s'abattait sur nos têtes... et sur nos pontons carrelets, les détruisant à plus de 95%. Huit ans également que notre écho des estuaires existe. Nous avons en effet cru bon de réaliser ce bulletin de liaison, meilleur moyen, nous semblait-il, de vous faire parvenir toutes les informations qui pouvaient être utiles à tous les candidats à la reconstruction. La tâche était immense et tout devait être mis en œuvre pour aider ceux qui se retroussaient les manches pour que notre patrimoine maritime revive. En cela, votre association a, je crois, rempli son rôle et nous sommes heureux de constater que 75 % (peut-être un peu plus) des carrelets qui avaient été répertoriés en 1996, sont maintenant reconstruits et de belle manière.

Pendant ces huit années, notre écho des estuaires a toujours été fidèle au rendez-vous que nous nous étions fixés, chaque trimestre.

Et c'est avec plaisir que nous constatons qu'il est attendu chaque fois avec plaisir et intérêt. Bien sûr, les informations qu'il contient ont changé de nature, au fil des années, pour suivre la conjoncture. La reconstruction n'est plus maintenant la principale de nos préoccupations comme elle le fut jusqu'en 2006. Il nous faut maintenant penser à assurer la pérennité de nos installations et d'une manière générale à la place qu'elles occupent dans le monde qui nous entoure : le monde touristique, le monde administratif, le monde culturel.

Nous essaierons donc, par ce bulletin, d'être présents dans ces directions, toujours pour vous informer et si possible en vous distrayant, sans nous prendre trop au sérieux ;

Voilà quel sera notre fil conducteur pendant cette année et...les suivantes. En cette période de vœux, je formule celui de réussir dans cette nouvelle direction et permettez moi, pour ne pas faillir à la tradition de vous souhaiter une belle année 2008 et une bonne santé. Cela ne pourra que se traduire par beaucoup de bonheur sur vos carrelets ; Sachez en profiter !

Jean Louis Martin



Le ponton carrelet une valeur sûre du cinéma.

Avez-vous remarqué que, si un téléfilm doit être tourné en Charente Maritime, les réalisateurs s'arrangent pour mettre un ponton dans le décor : c'est le signe que les pontons sont l'image de la Charente-Maritime comme la tour Eiffel représente Paris.

Pour preuves, les téléfilms suivants :

« Suzie Berton » on y voyait Line Renaud retrouver son ami sur un ponton à la cabane bleue. « Les mariages d'Agathe » une séquence se passe sur un ponton à cabane blanche.

Et dernièrement pour un téléfilm à paraître « le canapé rouge » ; cette fois la cabane est verte.

Colette Bellouard



(Si on connaît assez tôt le passage du film à la télé ; nous en indiquerons la date sur notre site : « carrelets-charentais.com ».

Port méthanier du Verdon

Vous avez tous entendu parler du projet de port méthanier que des industriels hollandais se proposent d'installer au Verdon, extrémité de la rive gauche de l'estuaire de la Gironde, c'est à dire en face de Royan, situé sur l'autre rive. La municipalité de Royan, le député de la circonscription, Didier Quentin et de nombreuses associations combattent ce projet avec beaucoup d'ardeur, " afin de sauver et protéger, disent-ils, le dernier estuaire naturel sauvage d'Europe"

C'est dans ce cadre que nous avons reçu un courrier d'une de ces associations, « Le collectif des deux rives » qui nous demande d'apporter notre soutien dans leur lutte contre ce projet.

Il est vrai que ce projet industriel de grande ampleur ne peut avoir qu'un impact négatif sur ce qui fait la richesse de cet estuaire : le tourisme, la pêche et la conchyliculture.

Nous pensons donc que sa venue ne serait pas une bonne chose pour nos activités et que s'y opposer va de soi.

Une réponse sera faite en ce sens au président de l'association mais nous ne pouvons que vous conseiller, du moins pour ceux qui le pourront, de participer aux nombreuses réunions qui se tiendront dans le secteur de Royan sur ce sujet dans les semaines à venir.

Assurances

Nous nous permettons un petit rappel aux propriétaires de pontons carrelet : Vous avez certainement remarqué à la lecture de votre A.O.T (autorisation d'occuper le territoire maritime) qui vous a été envoyé par la DDE maritime, l'article 16 qui stipule que :

- le bénéficiaire(d'une AOT) doit contracter toutes assurances pour couvrir le risque en responsabilité civile et le risque incendie des constructions et installations appartenant à l'Etat ainsi que celles lui appartenant

Entendons nous bien : Jamais vous ne serez contrôlé par un représentant de l'Etat pour savoir si vous avez bien contracté une assurance. Mais au cas ou un incident survient, mieux vaut être bien couvert !!!

Nous conseillons à ceux qui n'ont aucune protection de contacter leur assurance personnelle pour leur demander une extension de leur contrat pour inclure le risque en responsabilité civile et le risque incendie de leur carrelet. Ces deux risques, mineurs par rapport aux risques vol et tempête, devraient être acceptés par vos assurances pour un coût très acceptable.

Il y a aussi l'option prise par un certain nombre d'entre vous de souscrire à l'assurance Transmer dont les garanties sont excellentes car quasiment complètes mais pour un coût bien entendu plus élevé.

Assemblée générale 2008

Notre assemblée générale 2008, moment fort de notre association, se tiendra cette année à St Georges de Didonne, le samedi 29 Mars à 9h30. Après le Nord (Esnandes, l'an passé) le Sud cette année. Ce lieu est d'ailleurs d'actualité puisqu'il est au centre, avec Royan, de la lutte contre le port méthancier du Verdon. Nous ferons d'ailleurs de ce sujet un moment fort de notre réunion en espérant la présence du ministre Dominique Bussereau, peut-être nouveau maire de St Georges ainsi que celle de Didier Quentin, député, qui ne manque jamais nos AG et peut-être également nouveau maire de Royan. Ce sera donc un grand moment auquel vous êtes tous invités.

Le lieu exact est le Relais de la côte, complexe situé sur le boulevard de la côte de beauté au N° 136. Pour le repas traditionnel d'après AG, nous avons sélectionné le restaurant « La Forêt » qui se trouve

sur la route de Mescher et qui a une bonne réputation. Le restaurant étant fermé depuis la mi-décembre jusqu'au 15 janvier, nous ne pouvons pas vous proposer de menus comme d'habitude. Aussi, je propose à ceux qui sont intéressés par ce repas d'appeler directement le restaurant après le 15 janvier (Tel : 05 46 02 79 87) pour s'inscrire et choisir un des deux menus que nous aurons négocié auparavant avec la direction.



Journées du patrimoine

Comme les années passées et peut-être encore plus, ces journées portes ouvertes ont eu un grand succès. Sur toutes nos côtes représentatives du patrimoine charentais constitué par nos carrelets, un certain nombre d'entre eux étaient proposés à la visite. Et ce fut une quasi-ruée !! Preuve s'il en était besoin qu'ils ont, plus que jamais, une place privilégiée dans l'imaginaire d'un grand nombre de personne. C'est l'essence même du fait culturel.



Merci donc à tous ceux qui ont répondu à notre appel pour laisser découvrir leurs installations

C'est plus de 200 personnes que chacun d'eux a reçu. Ne pouvant les citer tous, vous nous permettez de mentionner cependant l'un de nos adhérents dont le carrelet est situé au puits de l'Auture à St Palais s/mer, Mr Taine. Avec l'expérience de ses 85 ans, il a transmis sa passion du carrelet à 303 personnes, durant les 2 jours des portes ouvertes, en demandant à chacun de noter sur un registre sa provenance et son appréciation. C'est particulièrement instructif. Tous ces visiteurs qui proviennent de la France entière sont repartis enchantés avec une image très positive de la Charente maritime et de son patrimoine !!!! Mission remplie !!!!

Merci donc encore à tous ceux qui ont participé et particulièrement à vous Mr Taine et à vos voisins de carrelets, Mr et Mme Sennegon qui ont eu l'amabilité de nous transmettre le résultat de votre participation.

Le courrier des adhérents

QUELQUES ADRESSES UTILES

Fournisseurs de poteaux

Mr Coutard à St Simon de Bordes.

Tel : 05 46 48 11 50

Propose des perches de châtaigner (bois le plus résistant à l'eau de mer)

France Bois Imprégné Z.I de Maubech 19250

Meymac tel : 05 55 95 15 31

Vend des poteaux en résineux Traité neuf ou recyclé (après tri) de France télécom au prix de

neuf : 6m : 39,46 € TTC

7m : 55,01 € TTC

s8m : 64,58 € TTC

recyclé : 6m : 15 € TTC

7m : 17,50 € TTC

Fournisseur de bois de charpente

Scierie Bruneteau de Bussac sur Charente.

Tel : 05 46 93 43 98

Adresse intéressante car le propriétaire, Mr Bruneteau, propriétaire d'un Carrelet qu'il a construit, conseille et propose des devis à des prix professionnels. De plus, il peut exécuter tout sciage à la demande.

Constructeurs et réparateurs de Carrelets

Menuiserie Philippe Avril de St Palais sur mer

Tel : 05 46 39 86 47

Atelier ACM (Mr Armindo) Tel 05 49 32 02 51

Ces 2 artisans fournissent, si besoin, les poteaux.



La recette de tante Yvonne

Mulet au Thym et à la Purée d'ail

1 mulet de 1,5 Kg, 4 branches de thym, 1 crépine de porc, 3dl de fumet de poisson, 1 dl de vin blanc, 6dl de crème fraîche, huile d'olive, sel poivre, 200 grammes d'ail épluché, pommes de terre cuites à la vapeur.

Écailler, vider, laver le mulet. Sécher, saler et poivrer, mettre 2 branches de thym dans le ventre du poisson, l'enfermer dans la crépine rincée à l'eau vinaigrée. Cuire 30mn à four chaud dans un plat huilé. Mettre dans une casserole le thym, le fumet, le vin blanc, réduire de moitié, passer dans une fine passoire, ajouter la 1/2 crème cuire quelques minutes. Blanchir 10 mn les gousses d'ail dans de l'eau bouillante salée, passer au mixer avec un peu de crème fraîche, saler, poivrer. Défaire le mulet, enlever peau et les arêtes, servir avec une pomme de terre vapeur, la purée d'ail, et arroser le mulet de crème.

Quelques annonces

Plusieurs propriétaires (âgés) de carrelets recherchent des personnes susceptibles de les aider à entretenir leur installation en échange de l'utilisation du carrelet selon des modalités à définir ensemble (commentaire du comité de rédaction : voilà un partenariat gagnant, gagnant, à encourager). L'association est évidemment d'accord pour servir d'intermédiaire entre les deux parties.

Si vous avez l'intention de vendre votre ponton-carrelet, informez l'association. Nous avons établi une liste d'acheteurs intéressés qui se sont manifestés. Nous vous communiquerons leur coordonnées



Appels à articles

Vous avez tous, dans votre vie de pontonnier, réalisé un jour une pêche miraculeuse ou présentant un caractère particulier. N'hésitez pas à nous la raconter. Nous la ferons paraître dans les prochains échos des estuaires pour le plaisir de tous. A vos plumes !!!



Bon appétit Tante Yvonne